

ESS ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

VERS DES TERRITOIRES
SOLIDAIRES EN RÉCIPROCITÉ



Le 17 juin 2025, le Réseau Bretagne Solidaire (RBS), la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) de Bretagne, l'association Xylm et le GSEF (Forum Mondial de l'Économie Sociale) ont organisé à Rennes une Journée Régionale « ESS et Solidarité Internationale : vers des territoires solidaires en réciprocité », rassemblant une centaine d'acteurs bretons de la solidarité internationale et de l'économie sociale et solidaire (ESS). L'objet de ce document est de retranscrire et prolonger les discussions ayant eu lieu à cette occasion, afin de diffuser cette réflexion commune autour du contexte changeant de la solidarité internationale et de ses liens actuels et potentiels avec l'ESS.

CONCEPTION DU DOCUMENT

Ce document s'appuie sur les échanges ayant eu lieu entre les participant·e·s de la journée du 17 juin : associations de solidarité internationale, porteurs de projets ESS, têtes de réseaux d'ESS ou de solidarité internationale, collectivités territoriales, citoyen·ne·s.

Les quatre grandes parties correspondent aux quatre questions auxquelles les participant·e·s ont répondu collectivement au cours d'ateliers collectifs. Leurs apports ont

été pris en note puis reformulés sous forme de propositions concrètes pour repenser la solidarité internationale. Ensuite, un comité de rédaction composé des structures organisatrices de la journée régionale (RBS, CRESS Bretagne, Xylm, GSEF) s'est réuni à plusieurs reprises afin de finaliser le document.

Les différentes sections ont été étoffées avec des exemples issus de trois projets, ainsi que quelques réflexions propres aux quatre organisations à l'initiative de la journée régionale. Les propositions présentées dans le document n'engagent que les structures impliquées dans le comité de rédaction.

Bien que dans l'imaginaire collectif la solidarité internationale soit souvent associée aux actions humanitaires d'urgence menées par des ONG, elle recouvre en réalité un champ d'activité bien plus vaste. En effet, parmi les acteurs de la solidarité internationale, on retrouve à la fois les ASI (Associations de Solidarité Internationale), les acteurs de l'ECSI (Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale), les OSIM (Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations), ou même les collectivités territoriales, les institutions et les acteurs économiques. Des acteurs agissant dans des domaines aussi variés que l'aide humanitaire, le développement, le commerce équitable ou le tourisme durable, par exemple.

L'un des postulats de la journée régionale est celui d'un essoufflement des formes classiques de la solidarité internationale, celles qui reposent historiquement sur un appui technique, méthodologique et financier des pays dits du « Nord » vers les pays dits du « Sud ». D'abord parce que les organisations des pays dits du « Sud » possèdent des compétences techniques et méthodologiques suffisantes pour mener à bien ces projets par elles-mêmes.

CONTEXTE

Ensuite parce que des voix se sont souvent élevées pour dénoncer des dérives communes aux dynamiques de coopération à l'international : asymétrie de pouvoir, création de dépendance, paternalisme...^{1,2} Il se trouve de plus que les acteurs de la solidarité internationale sont actuellement confrontés à un contexte financier et politique défavorable au soutien de la solidarité internationale et à la solidarité en général³. A cela s'ajoutent les difficultés rencontrées par de nombreuses associations de solidarité internationale pour mobiliser les jeunes⁴. L'évènement organisé le 17 juin avait donc vocation à questionner ces enjeux et à les mettre en débat.

1. Elbers, W., et L. Schulpen. « Corridors of Power: The Institutional Design of North-South NGO Partnerships ». VOLUNTAS, 2013, p. 48-67.
2. De Leener, P. « Le partenariat contre l'altérité? ». Monde en développement, 2013, p. 7992.

3. OCDE, « Réductions de l'aide publique au développement : Projections de l'OCDE pour 2025 et à court terme », Les notes de synthèse de l'OCDE, 2025
4. Réseau Bretagne Solidaire, *Mutations et transitions de la Solidarité Internationale en Région Bretagne*, 2023

On utilise ici le terme solidarité internationale pour parler à la fois du secteur d'activité et du mouvement global de solidarité entre peuples et entre territoires. Le terme de coopération internationale sera utilisé uniquement pour désigner les relations entre des partenaires internationaux.

En parallèle, un certain nombre d'institutions internationales, dont l'Organisation des Nations Unies, ont récemment reconnu l'ESS comme un moteur indispensable pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD). Cette reconnaissance de l'ESS peut être considérée comme une opportunité de renouveler les pratiques de solidarité à l'international en y intégrant de nouveaux acteurs. Pour autant, alors même que les associations de solidarité internationale (qui constituent la majorité des acteurs de la solidarité internationale) font, de facto, partie de l'ESS du fait de leur statut d'association, leur sentiment d'appartenance à l'ESS reste faible.

“SUR LE TERRAIN, LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE TENDENT À SE MÊLER ASSEZ PEU AU RESTE DE L'ESS, NOTAMMENT AUX ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ LOCALE, ET VICE-VERSA”

Sur le terrain, les associations de solidarité internationale tendent à se mêler assez peu au reste de l'ESS, notamment aux acteurs de

la solidarité locale, et vice-versa. Ce manque de communication entre deux familles d'acteurs de l'ESS aux valeurs communes (solidarité, écologie, réduction des inégalités...) interroge.

C'est ce qui a motivé l'organisation de cette journée régionale, avec l'objectif d'imaginer, en présence d'acteurs de la solidarité internationale et de l'ESS, des futurs souhaitables pour la solidarité, et la coopération entre ses formes locales et internationales.

Le tout en s'appuyant sur la présentation de trois initiatives qui illustrent différentes manières de répondre aux défis actuels de la solidarité internationale évoqués plus haut :

Le projet « **Coopération entre écosystèmes ESS breton et togolais** », porté par Xylm et l'ONG togolaise STADD, qui implique 8 structures ESS togolaises et 6 structures ESS bretonnes, rassemblées autour de l'économie sociale et solidaire et de thématiques d'intérêt communes (alimentation durable, insertion, économie circulaire...), dans une dynamique de renforcement mutuel.

La **coopération entre le Département d'Ille-et-Vilaine et différentes instances de la province de l'Outaouais**, au Québec, qui s'inscrit dans un parcours de formation des

agents du département à l'ESS, et alimente aussi d'autres acteurs du département comme TAG35, dans l'optique d'utiliser l'ESS comme un outil de développement local au service des territoires.

Enfin, le **Réseau International Agroécologie et Alimentation (RIAA)**, porté par le Réseau Bretagne Solidaire (RBS), qui est la formalisation d'une dynamique d'échange et de coopération prenant place entre le Brésil, la France, le Burkina Faso, le Bénin et le Sénégal depuis 2016 autour de sujets liés à l'alimentation durable et à l'agroécologie.



ÉDITORIAL

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, DEUX FORCES POUR UN MONDE PLUS JUSTE

**ALAIN DIULEIN,
PRÉSIDENT DU RÉSEAU BRETAGNE SOLIDAIRE**

Le Forum mondial de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) à Dakar a rappelé une évidence : la solidarité n'a pas de frontières. Entre les pratiques d'économie sociale et solidaire et l'engagement international pour un monde plus équitable, les passerelles sont nombreuses. Mais comment les renforcer ? Comment faire de ces deux dynamiques, souvent perçues comme parallèles, un levier commun de transformation sociale ?



C'est pour répondre à ces questions qu'une journée de réflexion a été organisée le 17 juin, à l'initiative du Réseau Bretagne Solidaire, de l'association XYLM et de la CRESS Bretagne.

L'ambition est claire : faire de l'ESS et de la SI deux piliers indissociables d'une économie au service du bien commun. Agir localement tout en pensant globalement, en refusant les logiques de domination pour privilégier la coopération et l'innovation sociale.

À nous, acteurs de terrain, citoyen·ne·s, élu·e·s, chercheurs, de saisir cette opportunité pour inventer, ensemble, les solidarités de demain.

COOPÉRER POUR UN MONDE PLUS JUSTE ET RESPECTUEUX DE L'HUMAIN

**MICHEL PIER JEZEQUEL,
PRÉSIDENT DE LA CRESS BRETAGNE**

Le 17 juin 2025 se tenait à Rennes une journée de réflexion sur le thème « Economie Sociale et Solidaire et Solidarité internationale ». L'occasion de réaliser des ponts entre ces deux mondes qui se connaissent peu.

Le mode opératoire au sein de l'ESS et de la Solidarité internationale est la coopération, et repose sur des valeurs communes. L'ambition partagée de l'ESS et de la Solidarité Internationale est de créer un mouvement global de transformation sociale, construire un monde où les pratiques de ces acteurs seraient la norme. De fait l'interconnaissance est essentielle pour agir de concert.



Cela suppose d'établir des liens entre les différents secteurs de l'ESS et la Solidarité internationale, dans un contexte où nous sommes malmenés, invisibilisés. Nous avons à construire une union nécessaire à l'action, dans un pays où l'ESS représente 14% de l'emploi et où le développement en France pourrait se nourrir des pratiques apportées par les autres « versions » de l'ESS existantes ailleurs.

Dans ce contexte, nous savons pouvoir compter sur l'engagement des acteurs pour faire de l'ESS et de la Solidarité Internationale deux dimensions incontournables au service d'un monde plus juste et respectueux de l'humain.



QUELS NOUVEAUX FONDEMENTS, POSTURES, VALEURS POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DE DEMAIN ?



On choisit de ne pas parler dans ce document de « pays du Nord » ou de « pays du Sud », pour s'éloigner de la vision essentialiste d'un Sud et d'un Nord homogènes, qui masque la diversité des contextes nationaux. Malgré tout, on continue ici de parler de « pays dits du Nord » et de « pays dits du Sud », afin de ne pas invisibiliser les rapports de dominations existants, et renforcés par l'utilisation de concepts comme celui de « pays du Sud ».

De nouveaux objectifs

Favoriser les méthodes de travail ascendantes

La solidarité internationale est historiquement un mouvement partant des pays dits du « Nord » vers les pays dits du « Sud », pensé comme une aide à des populations défavorisées⁵. Cette relation « aidant-aidé » instaure un rapport de domination plus ou moins implicite, qu'une bonne partie des acteurs de solidarité internationale comme des partenaires dits du « Sud » s'accordent pour dénoncer comme une forme de néocolonialisme. Aussi, il existe déjà une tendance forte à s'éloigner de ces pratiques en rééquilibrant les relations entre les partenaires et entre les territoires⁶. De plus en plus, ce sont les partenaires associatifs locaux qui mènent les projets sur le terrain, cependant, ce rééquilibrage n'est pas toujours suffisant pour se défaire des logiques de pouvoir asymétriques. C'est ce qui amène certains acteurs à repenser la solidarité internationale en termes de partenariats horizontaux de territoire à territoire.

Obstacles au changement

L'une des principales difficultés rencontrées dans cette volonté d'horizontalité sont les asymétries partenariales liées à l'allocation des financements. En effet, ceux-ci proviennent presque systématiquement de bailleurs occidentaux, dont les règlements font des associations de solidarité internationale françaises les garantes de l'utilisation des financements, créant une relation déséquilibrée avec leurs partenaires des pays dits du « Sud ». Ces modalités peuvent brider ces derniers, qui n'exprimeront pas toujours le fond de leur pensée par crainte que le financement ne soit pas renouvelé.

S'adapter aux besoins et aux réalités des partenaires internationaux

De même, si l'exportation de modèles de développement des pays dits du « Nord » vers les pays dits du « Sud » a été pendant un temps un principe central de la solidarité internationale, il apparaît aujourd'hui que l'ambition de la solidarité internationale se trouve ailleurs que dans la reproduction de modèles existants. En effet, aucun modèle importé ne peut être une solution universelle, les besoins des territoires ne sont pas identiques et nécessitent des réponses différencierées. Des réponses plus adaptées reposent sur l'hybridation, l'invention, ou la valorisation des pratiques et expertises locales⁷.

5. Ritimo, *Les ONG, acteurs incontournables de la Solidarité Internationale ?*, 2012

6. ONG Lab, *La localisation de l'aide. Plus de proximité permet-il d'assurer l'autonomie des projets déployés ?*, 2020

7. Olivier de Sardan, J.-P. *La revanche des contextes : Des mésaventures en ingénierie sociale en Afrique et au-delà*, 2021

Ces constats ouvrent la voie à un changement de perspective : Et si les territoires, où qu'ils soient situés, pouvaient s'inspirer mutuellement ? Ce serait passer d'une démarche de mimétisme à une démarche de réciprocité.

La réciprocité

Le terme de réciprocité est parfois utilisé pour qualifier certaines actions mises en œuvre en France au sein d'un projet de solidarité internationale visant initialement à intervenir à l'étranger. Il s'agit généralement d'actions d'ECSI (Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale), qui servent à conscientiser différents publics (notamment scolaires) aux valeurs de la solidarité ainsi qu'aux enjeux d'un développement durable global. Ici, nous utilisons le terme « réciprocité » pour désigner une manière d'élaborer les projets en amont, de façon à ce qu'ils aient des effets sur chacun des territoires impliqués, avec une gestion partagée et égalitaire entre les partenaires.

De nouvelles postures

Développer l'interconnaissance

La solidarité internationale de demain repose sans doute sur une reconsideration de la nature de ses relations partenariales, en y créant davantage d'horizontalité. Cela implique notamment, pour les associations de solidarité internationale françaises, de ne pas se positionner en « sachant ». Ce changement de posture est aussi une opportunité d'impliquer davantage d'acteurs, issus de différents horizons (ESS, populations locales, universités...) et ainsi de renforcer la pertinence des actions menées par la suite.

ET SI LES TERRITOIRES, OÙ QU'ILS SOIENT SITUÉS, POUVAIENT S'INSPIRER MUTUELLEMENT ?

Echanges entre les partenaires de la coopération Ille-et-Vilaine Outaouais



Travailler sur des processus plus que sur des projets

En décorrélant les partenariats du temps réduit d'un projet, on peut envisager l'établissement de relations de plus longue durée entre les partenaires. Les actions de solidarité internationale produisent davantage d'effets lorsque ses acteurs travaillent sur le temps long, dans une optique de pérennité. La visée d'une action de solidarité, si on cherche à s'inscrire dans une logique de développement du territoire, ne peut pas être cantonnée à une intervention ponctuelle, même si le « cycle de projet » peut parfois s'opposer aux logiques du terrain, et à la nécessité d'accompagner sur le temps long.

Jouer un nouveau rôle de passerelle ?

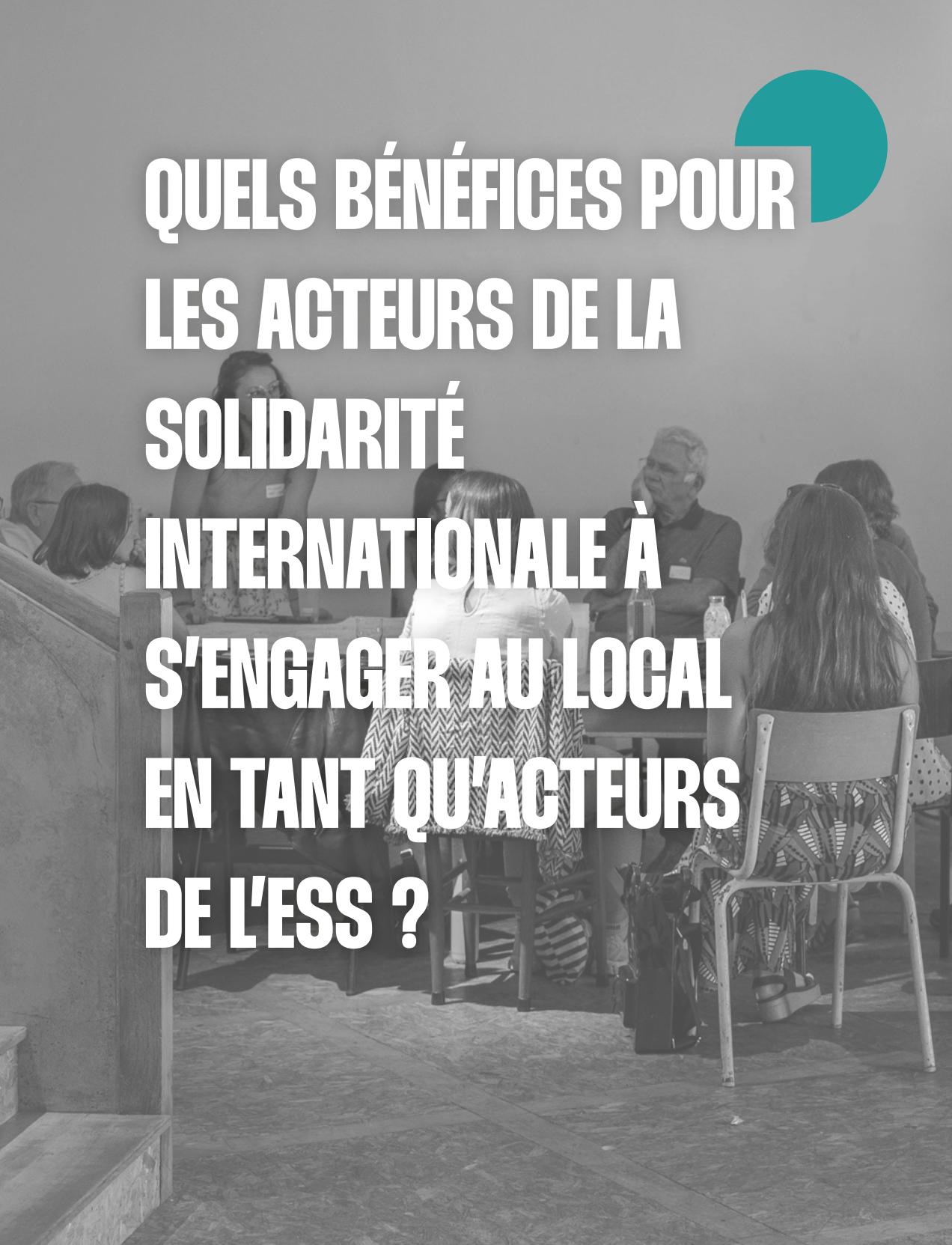
En allant plus loin dans cette logique, un autre rôle se dessine pour les acteurs de la solidarité internationale : celui de passerelle, d'intermédiaire entre des territoires. En effet, en tant que spécialistes des relations de travail interculturelles, et forts de la connaissance d'un (ou plusieurs) sujets et de multiples territoires, les acteurs de la solidarité internationale sont des partenaires de choix pour mettre en relation des structures de solidarité locale (issues de pays dits du « Nord » et dits du « Sud »), précisément dans cette optique de

réciprocité citée plus tôt. Elles peuvent dresser des passerelles entre les territoires pour des échanges de savoirs techniques, de connaissances, d'inspirations... C'est le cas dans le projet « **Coopération entre écosystèmes ESS breton et togolais** », où l'association Xylm, qui mène par ailleurs des projets de développement au Togo, fait office de coordinateur et facilitateur d'échanges de pratiques entre des organisations ESS bretonnes et togolaises.

LES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE SONT DES PARTENAIRES DE CHOIX POUR METTRE EN RELATION DES STRUCTURES DE SOLIDARITÉ LOCALE

Obstacles au changement

Lors d'échanges entre des partenaires internationaux, l'un des principaux écueils est de tomber dans une discussion où l'on compare les moyens techniques dont chacun dispose. Ce type d'échange aboutit seulement au constat d'un déséquilibre entre les partenaires, par exemple : le matériel de valorisation des déchets est souvent plus conséquent chez les partenaires des pays dits du « Nord ». A l'inverse, si on aborde le thème des déchets sous l'angle de la gestion communautaire, les approches de partenaires togolais et français peuvent être mises en perspective au-delà des ressources à disposition.



QUELS BÉNÉFICES POUR LES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE À S'ENGAGER AU LOCAL EN TANT QU'ACTEURS DE L'ESS ?

Nourrir localement sa propre pratique de la solidarité internationale

Mieux connaître le « ici » pour aller « là-bas »

S'il peut sembler paradoxal pour des structures à vocation internationale de se tourner vers le local, se rattacher à son territoire d'origine est un moyen de légitimer le fait de mener des actions à l'international, en tant que représentant d'un territoire et d'un sujet. Être reconnu pour une expertise thématique sur l'eau potable en France donne plus de crédibilité à un acteur de solidarité internationale qui souhaite développer des projets « eau potable » à l'étranger, par exemple. La connaissance d'un sujet sur un territoire permet de mettre en perspective ce qui se passe « ici » et « là-bas », d'identifier les enjeux spécifiques aux deux territoires, les potentielles problématiques communes ou interdépendances.

**IDENTIFIER LES ENJEUX SPÉCIFIQUES AUX
DEUX TERRITOIRES, LES POTENTIELLES
PROBLÉMATIQUES COMMUNES OU
INTERDÉPENDANCES.**

Organiser le dialogue entre le local et l'international

Ensuite, de façon plus pragmatique, la connaissance de deux contextes permet à une association de solidarité internationale d'envisager plus concrètement les interdépendances, les enjeux communs aux deux territoires, et ainsi de monter des projets plus pertinents grâce à son ancrage local. Cette double

connaissance permet donc également d'envisager la rencontre de deux territoires dans l'optique d'échanges

réciproques, d'identifier les opportunités d'échange, les sujets et les acteurs à mobiliser, mais aussi plus concrètement d'être capable de mobiliser un réseau de chaque côté. L'investissement au local est dans ce cas un préalable nécessaire.

Créer des synergies avec le reste de l'ESS

Se renforcer au contact d'autres structures

Les structures de solidarité locale ne mobilisent pas les mêmes ressources (humaines, financières...) que les associations de solidarité internationale, se rapprocher du reste de l'ESS peut alors être une source de d'inspiration pour ces dernières, pour le renouvellement des bénévoles ou adhérent·e·s par exemple. La diversification des activités des acteurs de la solidarité internationale vers des activités locales au contact des structures ESS du territoire peut aussi être un moyen de diversifier les projets et les financements et de rendre son modèle plus robuste.

Inscrire les principes de l'ESS dans son propre fonctionnement

De la même manière, les acteurs de la solidarité locale peuvent accompagner les acteurs de la solidarité internationale dans l'évolution de leurs pratiques internes, en lien direct avec les principes de l'ESS. On peut par exemple penser aux mécanismes de gouvernance démocratique, l'un des piliers fondamentaux de l'ESS, qui pourraient être intégrés dans l'optique de construire des partenariats plus transparents et horizontaux. Autre exemple, lors du GSEF 2023 à Dakar, une idée avait émergé pour contourner les biais du financement de la solidarité internationale (voir encadré p.7), à

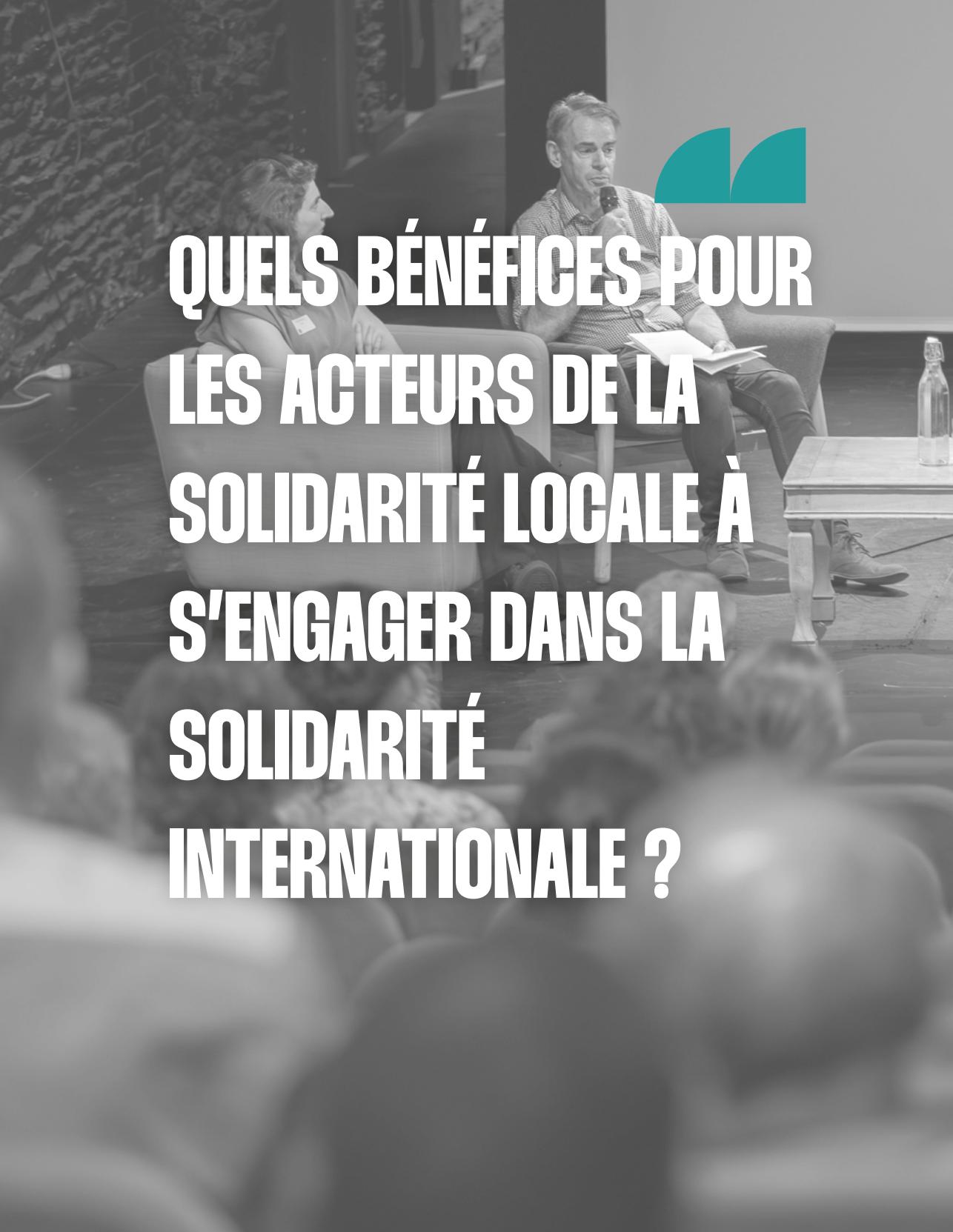
savoir que les partenaires des pays dits du « Sud » co-financent le projet, même pour 1%, et qu'à ce titre ils pilotent le budget tout comme les partenaires des pays dits du « Nord », sur le modèle ESS « une personne, une voix ».

LES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ LOCALE PEUVENT ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DANS L'ÉVOLUTION DE LEURS PRATIQUES INTERNES

Coopérer face à un contexte général défavorable

Face à l'accroissement des inégalités et aux enjeux écologiques, l'ESS et la solidarité internationale portent une ambition de transformation sociale, et visent à favoriser un mieux-vivre ensemble sur les territoires tout en promouvant l'émancipation des personnes. Dans le contexte national et international actuel marqué par une forme de repli sur soi au niveau sociétal, qui menace toutes les formes de solidarité (depuis 2023, l'aide publique au développement chute d'environ 10 % par an au niveau mondial⁸), l'ensemble de ces acteurs ont tout intérêt à joindre leurs voix pour renforcer leur plaidoyer.

QUELS BÉNÉFICES POUR LES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ LOCALE À S'ENGAGER DANS LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ?



Repenser ses pratiques en rencontrant des acteurs évoluant dans un autre contexte

S'inspirer d'autres expériences

Pour les acteurs ESS de la solidarité locale, la rencontre avec des homologues évoluant dans un contexte différent peut être un levier d'innovation. Par exemple, la **coopération avec la province de l'Outaouais** a permis au département d'Ille-et-Vilaine de découvrir les Coopératives Jeunesse de Service, un dispositif d'engagement des jeunes par l'activité collective qui a ensuite été implanté avec succès sur le territoire bretillien puis dans 10 régions de France. Plus largement, ces échanges ont influencé le département dans l'émergence d'une politique transversale de soutien à l'ESS pensée comme un outil au service du développement local.

Questionner ses pratiques

Rencontrer des structures qui répondent différemment à des problèmes similaires est une opportunité de remettre en question par

soi-même ses propres pratiques, de prendre du recul sur ses façons de faire ou de penser. En outre, le regard porté par des acteurs étrangers sur son propre travail peut jouer un rôle révélateur. Pendant le projet « **Coopération entre écosystèmes ESS breton et togolais** » (voir description p.3), la transversalité des organisations togolaises et leurs activités génératrices de revenus ont entraîné chez les acteurs bretons des questionnements sur leurs propres modèles socio-économiques.

Obstacles au changement

Des décennies de coopération verticale ont contribué à engrincer l'idée que les pays dits du « Sud » ont à apprendre des pays dits du « Nord ». Cette logique peut être intégrée, par exemple par les partenaires africains, pour qui il est parfois compliqué d'imaginer que leurs pratiques sont innovantes et inspirantes pour les partenaires européens.

Participer à une dynamique globale

Considérer l'ESS comme un mouvement global

L'ESS vise à être porteuse d'une transformation sociale, qui ne s'arrête pas aux frontières nationales. Dans cette perspective, toute l'économie pourrait fonctionner selon les principes de l'ESS (démocratie interne, équité des revenus, action collective...). Dans cette optique, il est pertinent de créer des liens entre les « différentes ESS » qui se développent, de réfléchir en réseau plutôt qu'en silo. Au sein du **RIAA** (voir p.3) par exemple, des acteurs français et brésiliens expérimentés en la matière se mobilisent pour appuyer une commune burkinabé dans son projet de mise en place d'une cantine centrale de produits locaux. Le réseau est un moyen d'insuffler un cercle vertueux où l'expérience des uns peut servir aux autres, et réciproquement selon les sujets.

Se nourrir d'autres perspectives sur l'ESS

Le développement de l'ESS en France peut ainsi se nourrir des perspectives apportées par les autres « versions » de l'ESS qui existent ailleurs. Les membres bretons du projet « **Coopération entre écosystèmes ESS breton et togolais** » ont par exemple été interpellés par les priorités revendiquées par les organisations togolaises (assurer l'autonomie des personnes plutôt que de favoriser l'insertion par l'emploi et l'entreprenariat collectif par exemple) ce qui les a questionné sur leur propre vision de l'ESS.

Le plaidoyer et la légitimation passent également par ce qui est fait ailleurs, chaque réussite liée à l'ESS sur un territoire peut servir à renforcer l'ESS autre part. Après avoir discuté avec les collectivités bretonnes de leurs politiques de soutien à l'ESS, les partenaires togolais se sont notamment servis de ces arguments auprès de leurs autorités locales pour qu'elles mettent en œuvre de telles politiques.

LE REGARD PORTÉ PAR DES ACTEURS ÉTRANGERS SUR SON PROPRE TRAVAIL PEUT JOUER UN RÔLE RÉVÉLATEUR.



Visite dans le cadre de la coopération ESS France-Togo



COMMENT MENER DES PROJETS MULTI-ACTEURS (ACTEURS DU LOCAL, DE L'INTERNATIONAL, COLLECTIVITÉS, UNIVERSITÉS) ET MULTI-NIVEAUX (DU LOCAL À L'INTERNATIONAL) ?



Pourquoi mener des projets multi-acteurs

Un facteur décisif dans le renouvellement des modalités de la solidarité internationale est la composition des projets et la nature des acteurs qui s'en emparent. C'est l'opportunité de mobiliser des acteurs de natures différentes en plus des associations de solidarité internationale : autres acteurs de l'ESS, collectivités, universités, citoyen-ne-s... Cette organisation en constellations ou en écosystèmes permet d'envisager des coopérations de territoire à territoire, avec une vision transversale de leurs enjeux.

pérennité du lien entre deux acteurs fédérateurs qui permet ici d'impliquer régulièrement de nouvelles structures. Comme évoqué plus haut (p.9), ce rôle d'intermédiaire des échanges pourrait également être joué par les associations de solidarité internationale.

Créer des ponts entre acteurs-réseaux

Impliquer de nouveaux types d'acteurs dans les projets de solidarité internationale

S'appuyer sur des liens existants

L'implication de nouveaux acteurs dans les dynamiques de solidarité internationale peut être facilitée par des structures implantées sur le territoire, capables de mobiliser autour d'elles. Dans **la coopération avec l'Outaouais**, le département d'Ille-et-Vilaine et ses homologues québécois mobilisent différents acteurs ESS de leurs territoires respectifs à chaque itération des échanges. C'est la

La création de projets multi-acteurs nécessite la mobilisation d'acteurs n'appartenant pas au même secteur. La rencontre entre les acteurs de la solidarité internationale et les autres acteurs de l'ESS au local peut être rendue possible par un mouvement impulsé par les différents réseaux thématiques. Les acteurs de la solidarité internationale peuvent s'appuyer sur les têtes de réseaux de leur territoire tels les CRESS, le Mouvement associatif ou les réseaux sectoriels. Réciproquement, les acteurs de l'ESS peuvent se rapprocher des RRMA (Réseaux Régionaux Multi-Acteurs). Il est donc important que les différentes têtes de ces réseaux puissent déjà se connaître en amont, notamment entre réseaux ESS et réseaux de solidarité internationale (c'est dans ce sens que le RBS et la CRESS travaillent actuellement à se rapprocher).

Assurer une compréhension réciproque

Faire collectif

Pour construire un projet ensemble il faut (d'abord) se connaître, d'autant plus lorsqu'on a une ambition de réciprocité. De cette connaissance mutuelle peuvent naître des enjeux communs, des actions faisant sens pour les deux parties. Par une démarche de co-construction à chaque étape, des idées de projets utiles à tous les protagonistes peuvent émerger.

RETOURNER LE PROCESSUS CLASSIQUE EN DÉFINISSANT D'ABORD UNE RAISON D'ÊTRE POUR LE COLLECTIF AVANT D'IMAGINER ENSUITE DES ACTIONS À ENTREPRENDRE ENSEMBLE.

Cela implique de dépasser les temporalités d'un projet, afin de prendre véritablement le temps de l'interconnaissance, de retourner le processus classique en définissant d'abord une raison d'être pour le collectif avant d'imaginer ensuite des actions à entreprendre ensemble.

Construire une gouvernance partagée

Développer un projet multi-acteurs implique de laisser un espace à toutes les parties prenantes, et ce à chaque étape, de l'idée à la réalisation en passant par l'élaboration du projet. Chaque pays impliqué dans le RIAA (voir p.3) compte ainsi un comité de pilotage comportant nécessairement des représentant·e·s de trois secteurs : organisations paysannes, chercheur·euse·s, collectivités/institutions. Ces comités forment ensemble le comité de pilotage international du réseau, avec une représentation égale de chaque pays et des trois familles d'acteurs dans la prise de décision globale.



OUVERTURE

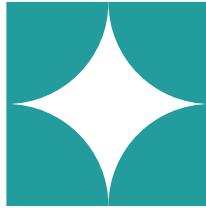
COMMENT RENDRE CES ÉVOLUTIONS POSSIBLES ?

La fragilisation de l'aide publique au développement et les enjeux de rééquilibrage entre les pays dits du « Sud » et les pays dits du « Nord » mettent la solidarité internationale dans une situation inédite, à la fois précaire et propice à l'innovation. La conscience de ces enjeux est répandue chez les acteurs de la solidarité internationale, ce qui ouvre la porte à des changements de pratiques et de perspectives.

Comme évoqué plus haut, bon nombre d'innovations potentielles dans le champ de la solidarité internationale impliquent une alliance avec d'autres structures, d'autres secteurs. Pour favoriser le renouvellement des pratiques, il semble indispensable de développer le sentiment d'appartenance à l'ESS des acteurs de la solidarité internationale, et de susciter un engagement à l'international des structures de solidarité locale. Un mouvement d'internationalisation de l'économie sociale et solidaire est d'ailleurs déjà engagé, les différentes éditions du GSEF (voir p.21) constituent autant d'occasions de débattre de l'implication plus

généralisée des acteurs de solidarité locale dans des expériences internationales, en partenariat avec les acteurs de la solidarité internationale.

Ces nouvelles formes de solidarité internationale auront toutefois du mal à voir le jour sans être soutenues et encouragées par des financements publics ou privés. Le changement peut être impulsé par des politiques d'appui à une solidarité internationale permettant de la pérennité au-delà du cycle de projet classique, en adaptant les appels à projets aux temps d'interconnaissance, et favorisant la réalisation de projets de solidarité internationale visant l'enrichissement mutuel de plusieurs territoires. On peut citer par exemple l'appel à projets *B-Monde Projets multi-acteurs*, créé en 2024 par la Région Bretagne avec l'appui du RBS, qui vise à soutenir des projets multi-acteurs impliquant de nouveaux types de partenaires (entreprises, établissements de formation...).



COMITÉ DE PILOTAGE ET DE RÉDACTION



Le Réseau Bretagne Solidaire (RBS) est une association qui vise à animer et accompagner les acteurs bretons engagés dans la coopération et la solidarité internationale.



La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) de Bretagne rassemble les entreprises et réseaux de l'ESS, pour assurer sa promotion, son développement et sa représentation sur le territoire breton.



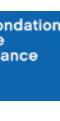
L'association Xylim a pour objectif de favoriser les dynamiques de transitions économiques, solidaires et durables à travers les synergies et le renforcement mutuel des capacités des acteurs en France et dans le monde.



Le Forum Mondial de l'Économie Sociale et Solidaire (GSEF), est une association internationale d'acteurs engagés dans la promotion de l'ESS, notamment à travers l'organisation d'un événement bisannuel.

Photos ©Baptiste Mourcel sauf photo page 8 ©Département Ille-et-Vilaine, page 15 ©Théodore Hounsi, page 19 © Salomé Cade

SOUTIENS FINANCIERS



RENNES
Ville et Métropole



Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT

MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
Liberté
Égalité
Fraternité

